



Avancement du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts Réunion d'information et de participation

Saint-Gein et Bretagne de Marsan
8 et 9 novembre 2022

En résumé, de quoi parle-t-on ce soir ?

1 projet innovant qui répond à une contrainte forte du territoire : la qualité de l'eau.

1 association de 35 agriculteurs porteuse du projet : PATAV

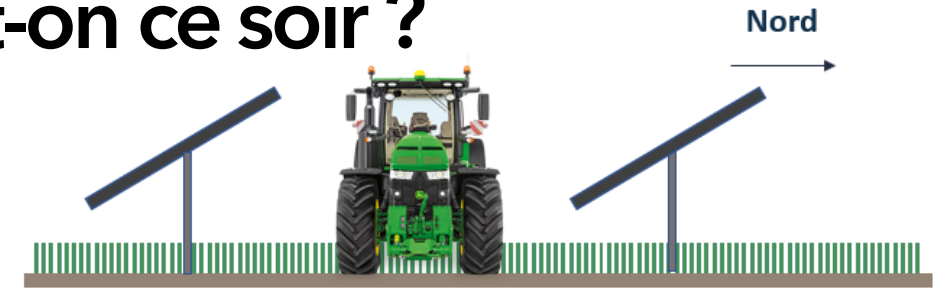
1 représentant de la maîtrise d'ouvrage : GLHD

1 réflexion itérative et progressive concertée depuis 2019 avec de nombreuses parties prenantes : collectivités, chambre d'agriculture, syndicat des eaux, services de l'Etat...

De nombreuses études associées : écologiques, paysages, projet agricole, sécurité...

1 projet de raccordement électrique piloté par RTE

 1 nouvelle phase de participation



Structure fixe



Structure avec tracker

1 installation agrivoltaïque « est une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils permettent de maintenir ou de développer durablement une production agricole. » (projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables - Oct 2022)

Production agricole + énergie renouvelable = agrivoltaïsme

Une des solutions d'avenir pour verdir et rajeunir l'agriculture.

Les enjeux : un nouveau filet de sécurité qui permet de s'adapter et de résister aux dérèglements climatiques et économiques, de sortir des produits de synthèse, de redynamiser la biodiversité, privilégier le bien-être animal, lutter contre le gaspillage...

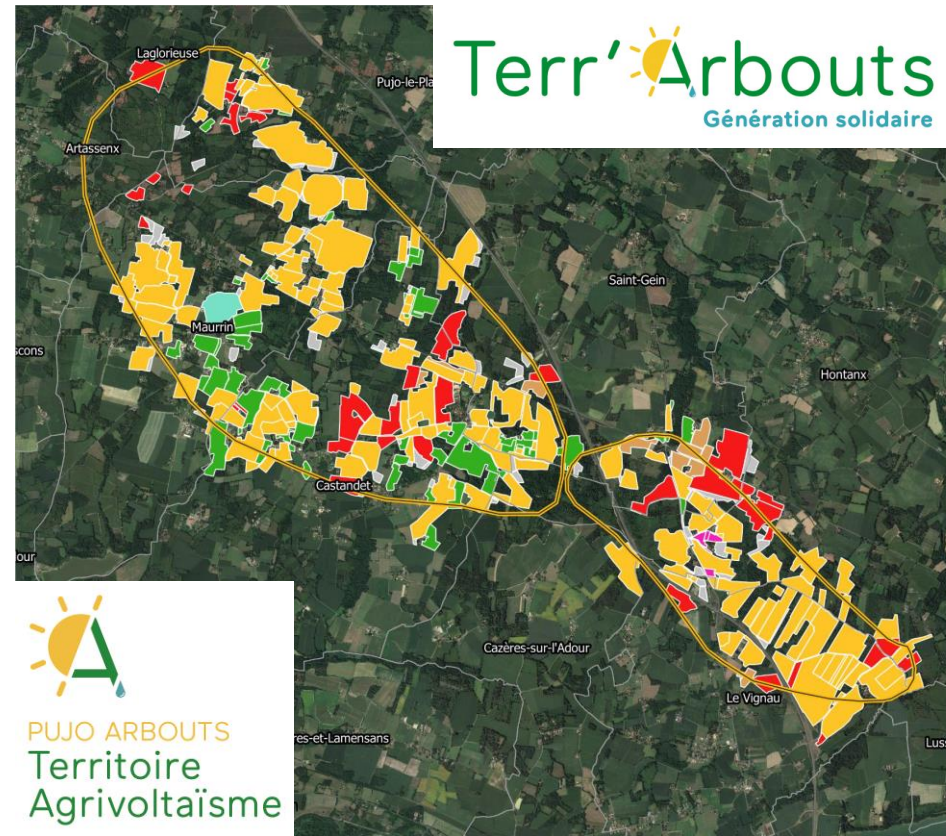
Un agrivoltaïsme à l'échelle des exploitations

An aerial photograph of a large-scale agrivoltaic farm. The image shows numerous long, parallel rows of solar panels installed in a field. The panels are tilted and arranged in a grid pattern. Between the rows, there are green crops growing. In the center of the field, a green tractor is pulling a green and white trailer. Another tractor is visible in the lower part of the image, also pulling a trailer. The background shows a line of trees and a body of water under a clear sky.

Qui privilégie l'évitement des enjeux : zéro artificialisation zéro déforestation.

L'usage énergétique des terres agricoles implique un nouvel équilibre à trouver. En particulier, c'est au producteur EnR de s'adapter aux agriculteurs pour leur garantir les meilleures conditions d'exploitation en synergie avec des panneaux photovoltaïques.

Le contexte



35 agriculteurs mobilisés au sein de l'association Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme (PATAV) pour restaurer la qualité de l'eau de leurs 2 captages prioritaires.

Objectif : trouver les moyens de passer en zéro phyto à très court terme

La solution imaginée en 2019 : l'agrivoltaïsme.

Surface agricole utile (SAU) des aires d'alimentation des captages (AAC) par les 35 agriculteurs de l'association PATAV : 1460 ha.

Les communes du projet : Castandet, Maurrin, Le Vignau (Communauté de Communes du Pays Grenadois) + Hontanx, Pujo-le-Plan et Saint-Gein (Villeneuve en Armagnac Landais).



LANDES

30 agriculteurs réunis pour un projet du futur

La solidarité rayonne grâce au solaire

AGRICULTURE LE DÉBUT DE LA CULTURE DU PASTINAC EN 2021 A ÉTÉ LA PREMIÈRE ÉTAPE D'UN PROJET DE SOLAIRE À MAURRIN. Les agriculteurs de la commune ont réuni 30 exploitants agricoles pour un projet de panneaux solaires. L'objectif est de produire de l'électricité et de réduire les coûts de production. Le projet est financé par le département et la commune. Les panneaux solaires seront installés sur une parcelle de 1 hectare. Le projet est en phase de réalisation et devrait être achevé en 2023.

AGRICULTURE LE DÉBUT DE LA CULTURE DU PASTINAC EN 2021 A ÉTÉ LA PREMIÈRE ÉTAPE D'UN PROJET DE SOLAIRE À MAURRIN. Les agriculteurs de la commune ont réuni 30 exploitants agricoles pour un projet de panneaux solaires. L'objectif est de produire de l'électricité et de réduire les coûts de production. Le projet est financé par le département et la commune. Les panneaux solaires seront installés sur une parcelle de 1 hectare. Le projet est en phase de réalisation et devrait être achevé en 2023.

AGRICULTURE LE DÉBUT DE LA CULTURE DU PASTINAC EN 2021 A ÉTÉ LA PREMIÈRE ÉTAPE D'UN PROJET DE SOLAIRE À MAURRIN. Les agriculteurs de la commune ont réuni 30 exploitants agricoles pour un projet de panneaux solaires. L'objectif est de produire de l'électricité et de réduire les coûts de production. Le projet est financé par le département et la commune. Les panneaux solaires seront installés sur une parcelle de 1 hectare. Le projet est en phase de réalisation et devrait être achevé en 2023.

Pour continuer à cultiver leurs terres situées au-dessus des captages d'eau potable, des paysans se lancent dans le bio, aidés du photovoltaïque. **Pages 12-13**

Terr'Arbouts
Génération solidaire

ENVIRONNEMENT

Pollution agricole et panneaux solaires : le projet Terr'Arbouts avance

Pour retrouver une eau potable de qualité, 35 exploitants agricoles répartis sur six communes à l'est de Mont-de-Marsan tendent vers le zéro pesticide et misent sur l'énergie solaire

Élodie Vergelati
mondemarsan@sudouest.fr

Pour se figurer le projet Terr'Arbouts, il faut se prêter à l'exercice du dessin mental. Imaginer 1 400 hectares de surface agricole embrassant pas moins de six communes à l'est de Mont-de-Marsan. Des champs à Pujol-Plan, Saint-Gein, Hontanx, Maurrin, Castandet et Le Vignau, cultivés par 35 exploitants agricoles. Sur cette zone délimitée, il faut s'en représenter la moitié couverte de panneaux solaires. L'œil s'approche, le voilà au milieu d'un champ, entre les enfilades de panneaux trackers qui s'inclinent en fonction du soleil. Ils ne recouvrent pas l'intégralité des sols. Un espace de 9,5 m sépare deux rangées de panneaux, de quoi laisser passer un tracteur aisément.

« Les demandes de permis de construire viennent d'être déposées, se réjouit Jean-Marc Fabius, on attend maintenant que la préfecture des Landes les valide. La décision devrait être prise courant juin », précise le directeur général de GLHD, entreprise bordelaise spécialisée dans les projets photovoltaïques. Depuis 2009, Jean-Marc Fabius travaille avec l'association Patav, laquelle réunit 35 agriculteurs landais contraints au changement. Ou plutôt à une révolution de leurs pratiques vers le bio et les circuits courts. Leur destin commun s'est scellé en 2018 sur un constat d'échec : l'utilisation de pesticides sur leurs parcelles a entraîné une pollution durable de l'eau potable.

Parcelles pilotes

« On a retrouvé du Smétochlorure dans l'eau. C'est une molécule qui entre dans la composition d'un herbicide qu'on utilise pour faire du maïs », rappelle Marlène Duru, agricultrice de 26 ans se souvient du « choc » provoqué par cette annonce. « Je commençais tout juste à reprendre l'affaire avec mon père, je ne pensais pas qu'on pollueait. » Les conséquences sont immédiates. « Certains collègues ont perdu des contrats avec leurs semenciers », explique Vincent Priam, agriculteur à Castandet. « Sans doute qu'ils n'ont pas voulu être associés aux mauvaises herbes n'ont pas le temps de se développer. » Reste une contrainte : la nature du sol. Ici, c'est compliqué de désherber mécaniquement. Les terres ne sont pas très sableuses et filtrantes. Le sol reste mouillé.

De gauche à droite : Vincent Priam, agriculteur à Castandet, Jean-Marc Fabius, directeur général de GLHD, et Marlène Duru, agricultrice à Saint-Gein. (COURTESY TERR'ARBOUTS)

« Compenser avec le solaire » Le virage zéro phyto reste indissociable du projet agrivoltaïque. « L'argent qu'on récupérera de la vente d'électricité permettra de compenser nos pertes de rendement dues à l'abandon des pesticides », annonce Vincent Priam. GLHD reverse une partie de l'énergie issue de la production électrique à un « pot commun géré par les exploitants », précise Jean-Marc Fabius. À une condition, la préservation du foncier : « On rémunérera uniquement s'il y a de la culture sous les panneaux. » Si le projet est validé, les panneaux ne seront pas installés avant 2024, pour un raccordement au réseau électrique en 2026. En attendant, une parcelle pilote vient d'être dotée de panneaux solaires sur le site départemental Agrolandes, à Eau-Mauco. Un labo d'1 hectare pour y expérimenter une agriculture durable.

Malgré les efforts, la pollution de l'eau potable ne diminue pas

Les contrôles menés par le Sydec révèlent que la présence dans l'eau de molécules issues d'un pesticide se stabilise mais ne recule pas

Cela fait quatre ans que les agriculteurs de l'association Patav ont changé leurs pratiques, diminuant de façon importante le recours aux pesticides sur leurs parcelles, pour atteindre le zéro phyto d'ici 2028. Leurs efforts se ressentent sur la qualité de l'eau potable pompée aux forages de Pujol-Plan et de Saint-Gein ? Ils ne sont pas encore visibles, regrette Lucie Schwartz. « C'est pour ça que la réduction de moitié des pesticides ne peut être qu'une première étape. Il y a nécessité d'arriver au zéro phyto », poursuit la chargée de projet pour la protection de la ressource en eau au Sydec. Tous les mois, la régie des eaux procède à des contrôles. Même si les agriculteurs n'utilisent plus l'herbicide qui avait été initialement identifié comme agent pollueur, les effets néfastes de ce produit (utilisé pour le maïs) persistent dans le temps. « Ce qu'on avait retrouvé dans l'eau, c'est une molécule de dégradation du Smétochlorure. Les métabolites migrent des sols jusqu'aux nappes souterraines et s'y retrouvent dans des quantités supérieures aux normes de qualité de l'eau », rappelle Lucie Schwartz. Et maintenant ? « On est sur une stabilisation des seuils de métabolites, mais malheureusement, on ne

Point Vert
La nature est notre métier

DU 2 AU 20 NOVEMBRE

20%
de remise immédiate⁽¹⁾
sur les arbres et arbustes de pépinière

⁽¹⁾Offres validables du 2 au 20 novembre 2022, une seule fois, sur présentation de votre carte de fidélité, en règlement sur les articles présents en magasin, en tant que membre avec toute offre ou promotionnelle. Voir conditions en magasin.

Retrouvez nos magasins sur www.magasin-point-vert.fr



Une parcelle pilote d'1 hectare à Agrolandes vient de recevoir des panneaux solaires. Elle attend la mise en culture.

Une concertation publique

Après un dialogue mené en 2021 avec les habitants et les associations environnementales, et qui a conduit à des aménagements comme la suppression de nos plans d'une parcelle de 5 mégawatts à Maurrin », souligne Jean-Marc Fabius, le directeur général de GLHD, entreprise bordelaise spécialisée dans les projets photovoltaïques, une nouvelle concertation s'ouvre en novembre.

GLHD, l'association Patav et RTE (Réseau de transport d'électricité) sont en effet rendre compte de l'avancement du projet agrivoltaïque via deux rencontres publiques à Saint-Gein (le 8 novembre) et Bretteigne-de-Marsan (le 9 novembre). En cas de validation, RTE menera les travaux de raccordement souterrain entre le futur poste source Terr'Arbouts (300 mégawatts de capacité de raccordement) et le poste RTE de Saint-Pierre-du-Mont, à une vingtaine de kilomètres. E. V.

JEUDIS PLUS
LE 3 NOVEMBRE

34%

REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U

SPÉCIAL ALCOOLS, SPIRITUEUX ET APÉRITIFS
HORS PROMOTIONS EN COURS

OFFRE ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR [courses U.com](http://courses.u.com)

*Offre limitée à 3 bouteilles identiques par compte Carte U. Valable sur les achats effectués en magasin. Offre réservée aux particuliers clients Carte U dans les Magasins U participants de France métropolitaine et sur commande pour un retrait le 3 novembre 2022. Hors Utop. Liste des magasins participants sur magasins.u.com. Votre magasin se réserve le droit de refuser une demande anormale au regard des quantités de produits habituellement disponibles pour une consommation personnelle.

18 ans

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

HYPER U | SUPER U | U express

Le territoire solidaire avec l'association PATAV et son projet Terr'Arbouts

Et l'objectif de mettre en œuvre une agriculture responsable pour les 40 prochaines années.

Un engagement ferme : garantir la fonction première agricole des sols



PUJO ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

NOTRE CHARTE D'ENGAGEMENT

Rejoindre l'association Pujol Arbouts Territoire Agrivoltaïque (PATAV), c'est s'engager à mettre en œuvre une agriculture responsable pour les 40 prochaines années. Comment ? En maintenant une exploitation agricole réelle sous les panneaux pour garantir la pérennité de la fonction première de nos sols.

3 axes de réflexion et 12 objectifs :

ÊTRE ACTEUR DU CHANGEMENT

- Agir face à l'urgence de la qualité de l'eau
- Remettre en question son modèle actuel d'exploitation
- Réfléchir ensemble et avec le territoire à des solutions
- Être responsable sur les enjeux sociétaux et environnementaux

METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

- Produire de l'énergie électrique verte
- Oser innover pour changer ses pratiques agricoles et fédérer autour de ce projet dans une logique de progrès
- Encourager le principe de solidarité à toutes les échelles
- Être attentif à l'évolution des attentes sociétales de plus en plus sensibles aux modes de production

DEVENIR ÉNERGICULTEUR

- Renforcer et pérenniser le modèle économique de son entreprise
- Être fier de concilier compétitivité et respect de l'environnement et de la biodiversité
- Développer un écosystème porteur de valeurs pour ma filière et le territoire
- Créer une nouvelle solution d'agroécologie

Une finalité :

« Relever les défis de la transformation agricole pour les prochaines générations »

Le projet agricole étudié en partenariat avec la Chambre départementale d'agriculture

Définition des cultures cibles

- Type de sol
- Potentiel agronomique
- Climat
- Filières existantes et débouchés

Adaptation des pratiques culturales

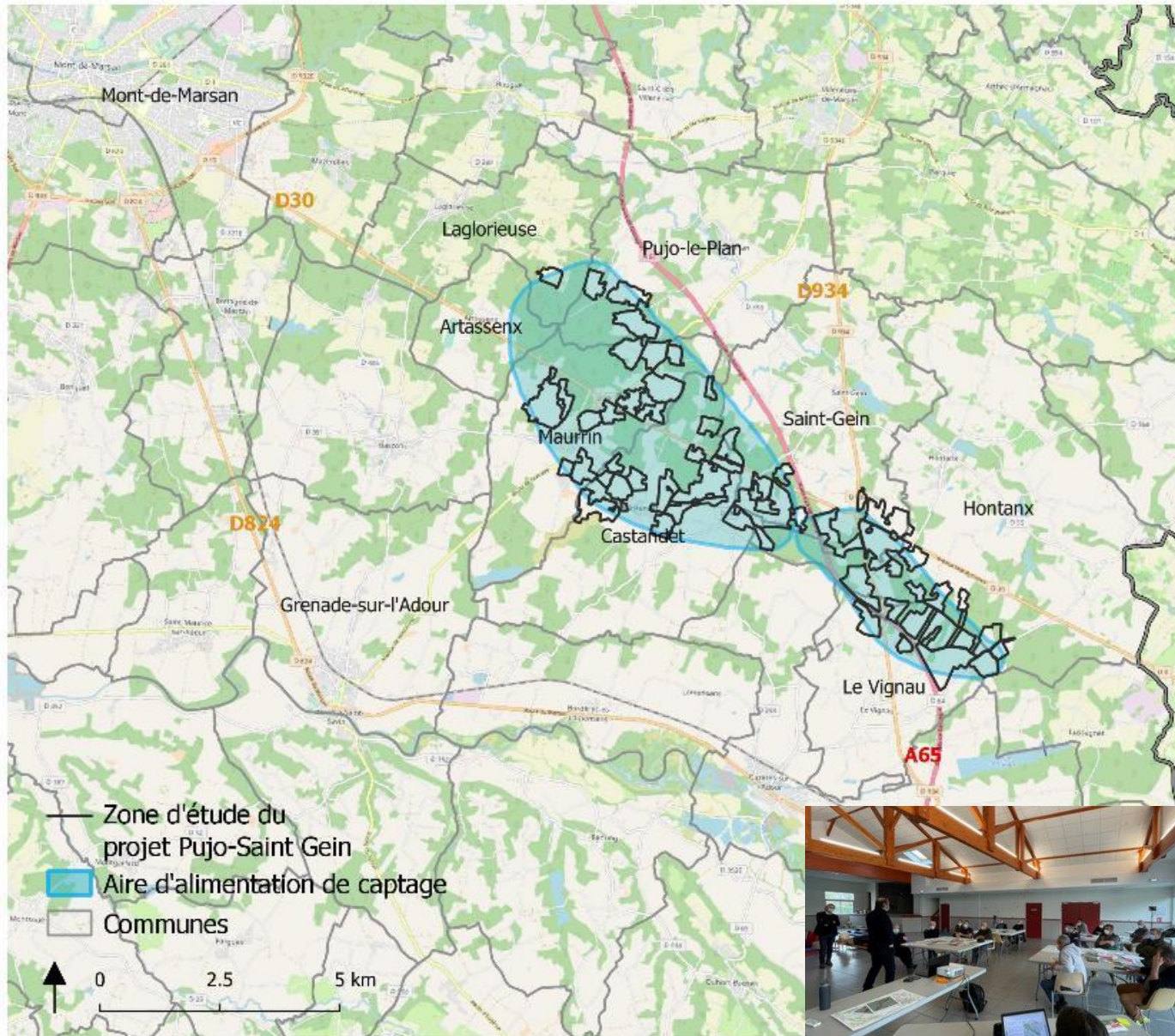
- Investissement
- Itinéraires techniques
- Main d'œuvre
- Irrigation

Enjeux de l'eau et biodiversité

- Résistance aux maladies
- Adaptation aux variations climatiques
- Besoins azotés
- Attractivité écologique

Activités agricoles potentielles		Débouché ou partenaire	Besoins (ha)
ELEVAGE			
Bovins – fourrage	Mélange : méteil, ray grass, fétuque, dactyle, trèfles (blanc, violet), luzerne, fléole..	Vente en circuit court	100
Bovins – prairies			200
Poulet, canards, caille – prairies		Vente en circuit court	20
Cochons – prairies	4/5 ans avec rotation de 3/4 ans de cultures	Vente en circuit court	20 année 1 50 année 3 (90 têtes/ha)
CULTURES			
Sorgho ensilage [zéro phyto]		Protifly	Jusqu'à 500
Graines pour compléments alimentaires (chia, cameline, lin, courge) [bio]		Agrofun	200
Semences [bio]		Remington seeds	200
Maïs			50
Tournesol			50
Soja		Panam	50
Avoine, luzerne, lin, ornementales			50
Tournesol, colza [bio ou zéro phyto]		Oléandes	300
Légumes (par saison : une 10aine en rotation) dont patates douces, aubergines, poivrons, piments, artichauds, poireaux... [bio]		Vente en circuit court	100 (50 année 1)
Plantes aromatiques (jasmin, lavande) et médicinales		Biolandes	10 (montée de 3 ha/an)
Vignes (jus de raisin)		IGP	50 (montée de 10 ha/an)
Myscanthus		Biomasse	30 (montée de 10 ha/an)
Fruits rouges (framboises, cassis)		Grossiste	10 (montée de 3 ha/an)
TOTAL			1770 ha

Une démarche itérative de conception du projet



Plusieurs bureaux d'études experts indépendants mandatés sur le terrain pour analyser les enjeux écologiques, paysagers, etc.

Une communication et une concertation continues avec les parties prenantes :

Collectivités et institutions

Maires, Conseils municipaux, Conseils communautaires, DDT, DREAL, SYDEC, Département, Région, Chambre d'agriculture, Syndicats agricoles...

Associations locales

ACCA (présidents / représentants), Fédération de chasse des Landes, Associations enviro (SEPANSO 40, Les Amis de la Terre, LPO)

Habitants

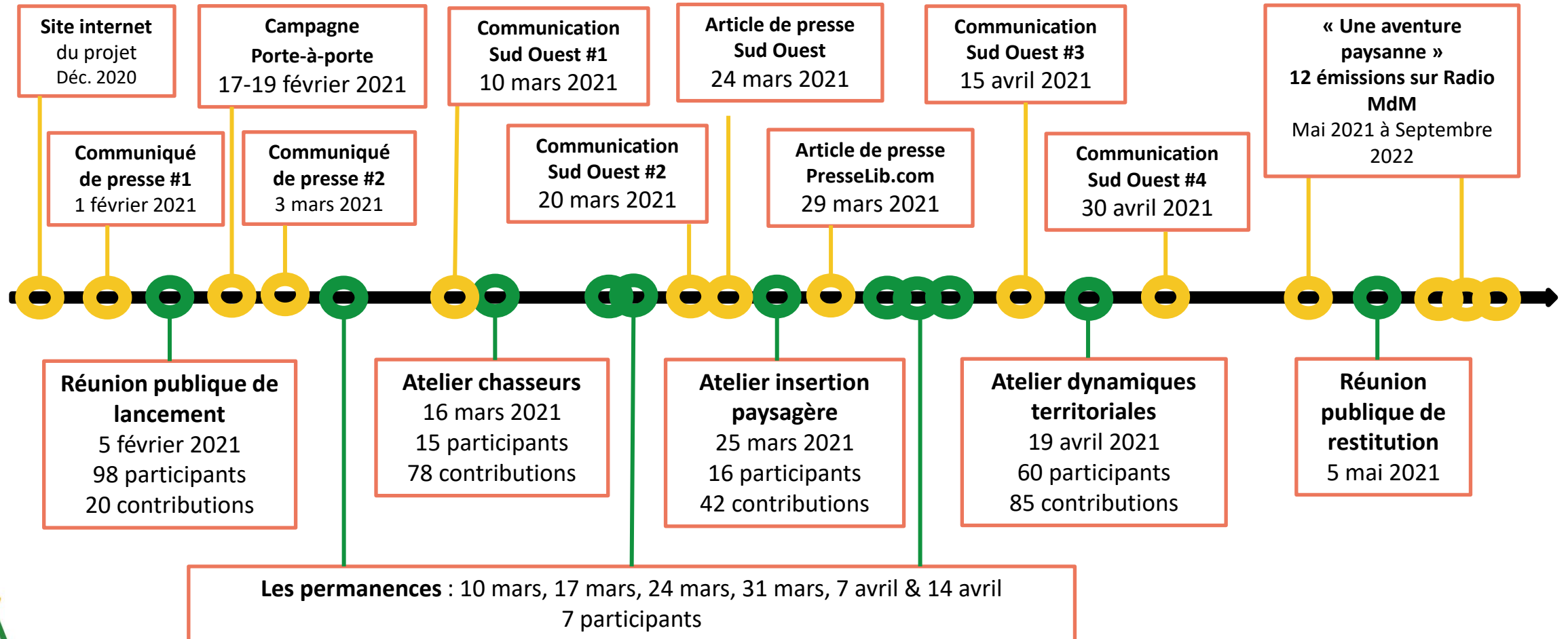
Bulletins municipaux, réunions publiques, ateliers thématiques, permanences, site internet...



Le dispositif de la première phase d'information et de participation

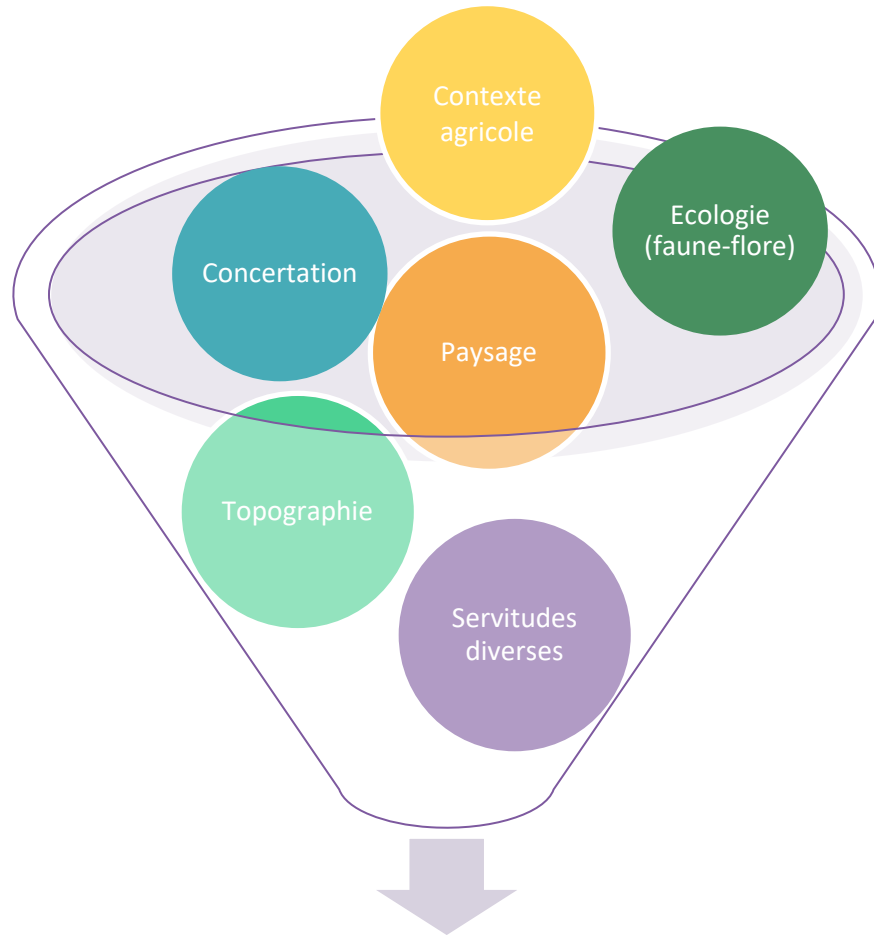
Bilan : un projet « dans l'air du temps »

La communication

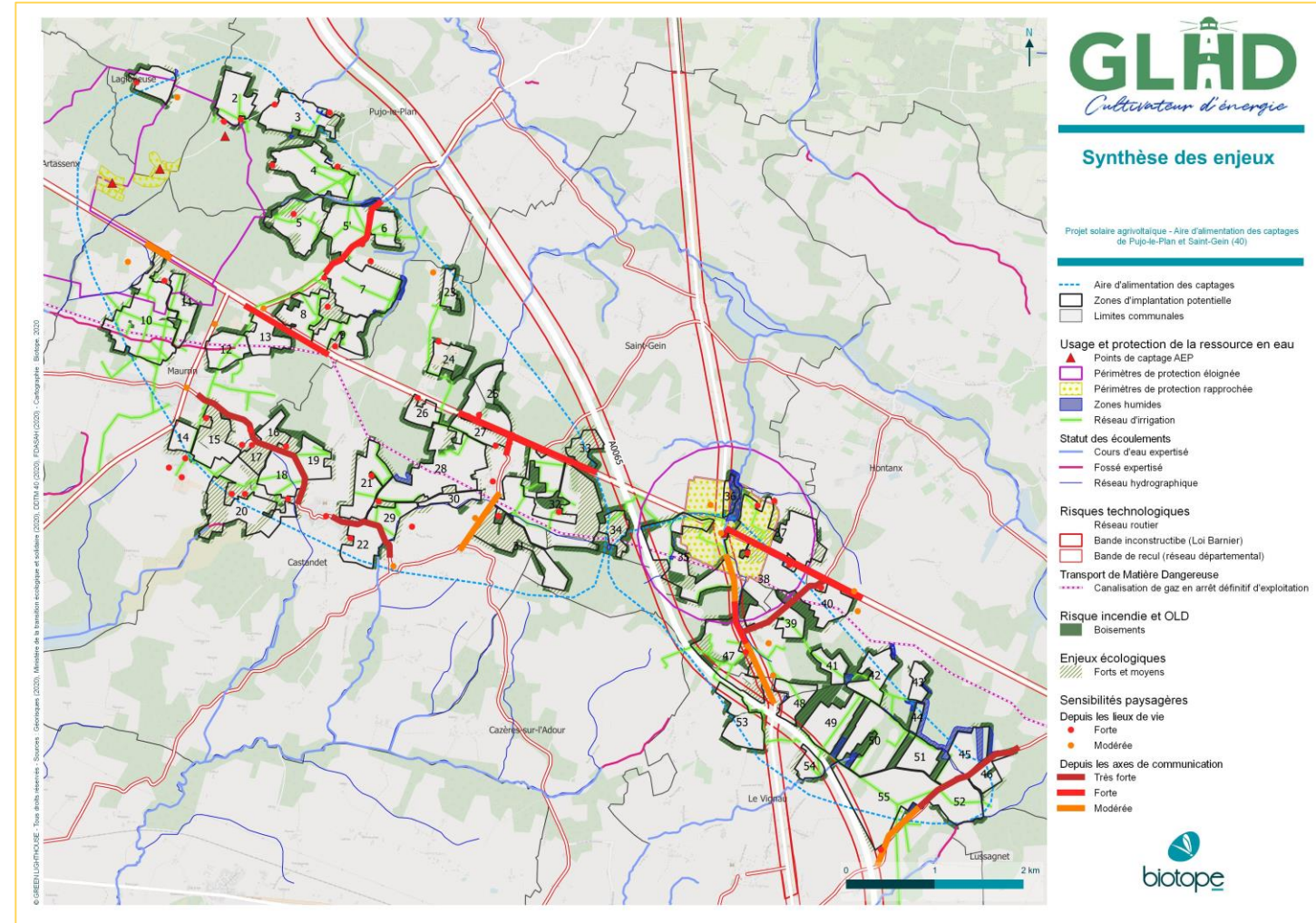


Le choix des ilots et des zones d'implantation du projet

à partir des études environnementales et de l'analyse multicritères



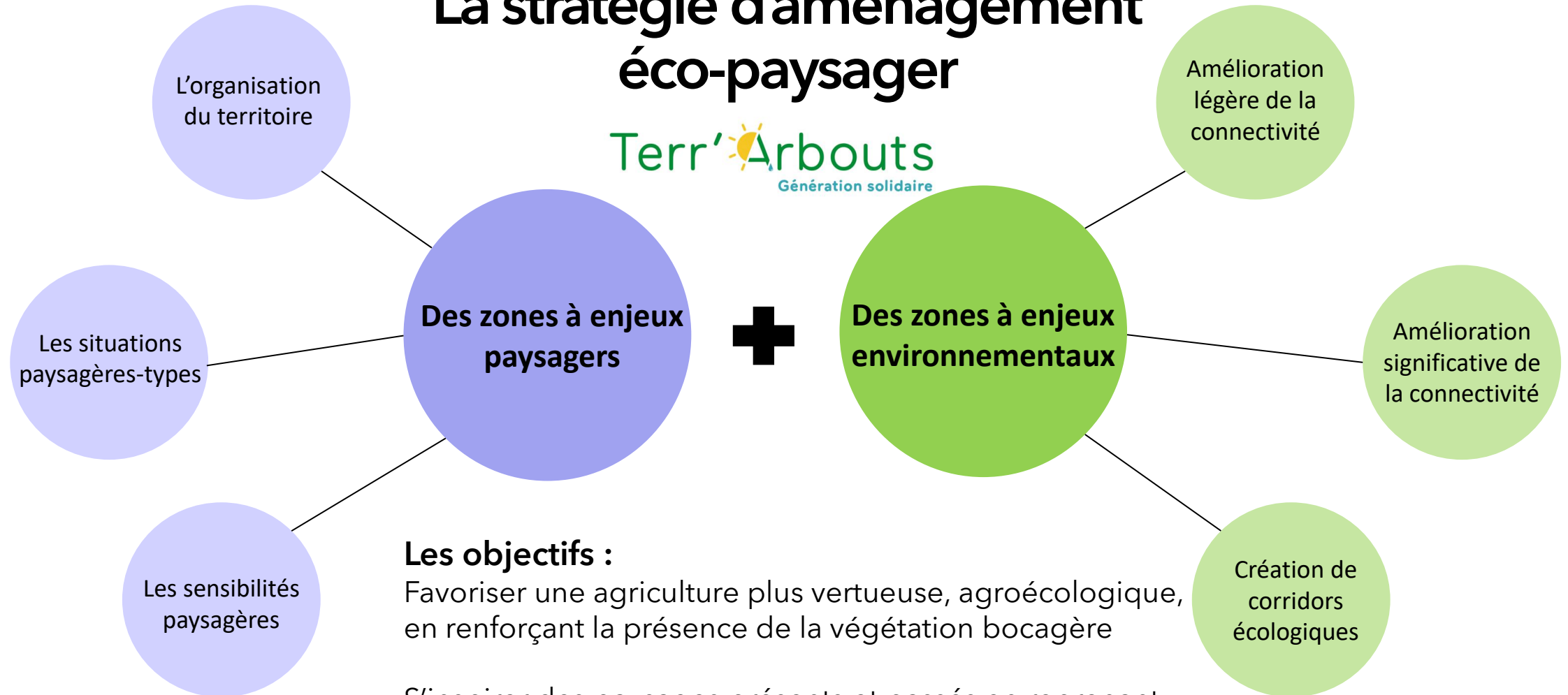
Choix des parcelles



Synthèse des enjeux (Biotope)

La stratégie d'aménagement éco-paysager

Terr'Arbouts
Génération solidaire



Les objectifs :

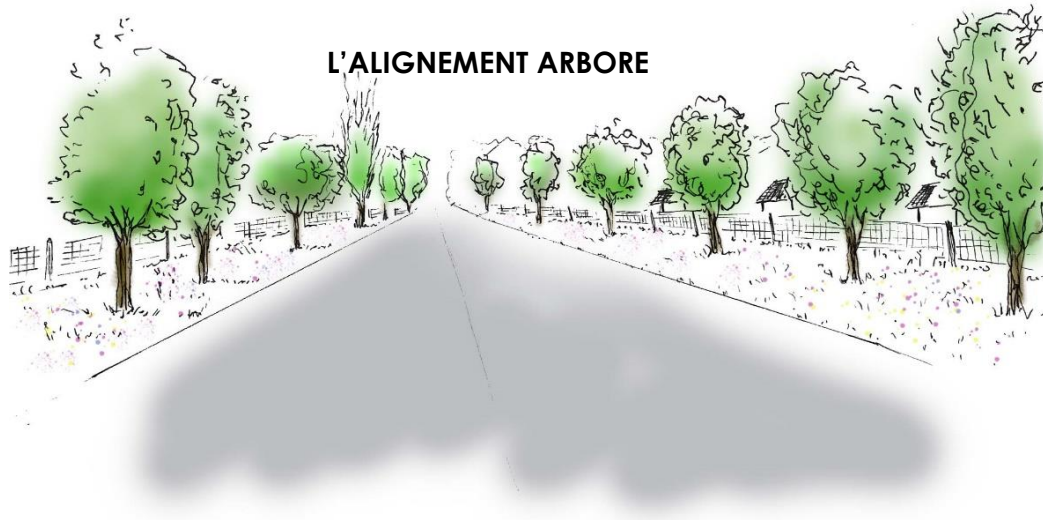
Favoriser une agriculture plus vertueuse, agroécologique, en renforçant la présence de la végétation bocagère

S'inspirer des paysages présents et passés en reprenant les motifs et les structures végétales connues

Renforcer la présence de la biodiversité à travers des aménagements paysagers qui mettent en valeur le projet

Les mesures de plantations proposées

L'ALIGNEMENT ARBORE



LA PRAIRIE



LA HAIE BOCAGERE DOUBLE



Double haie bocagère multistratée

LA HAIE BOCAGERE SIMPLE



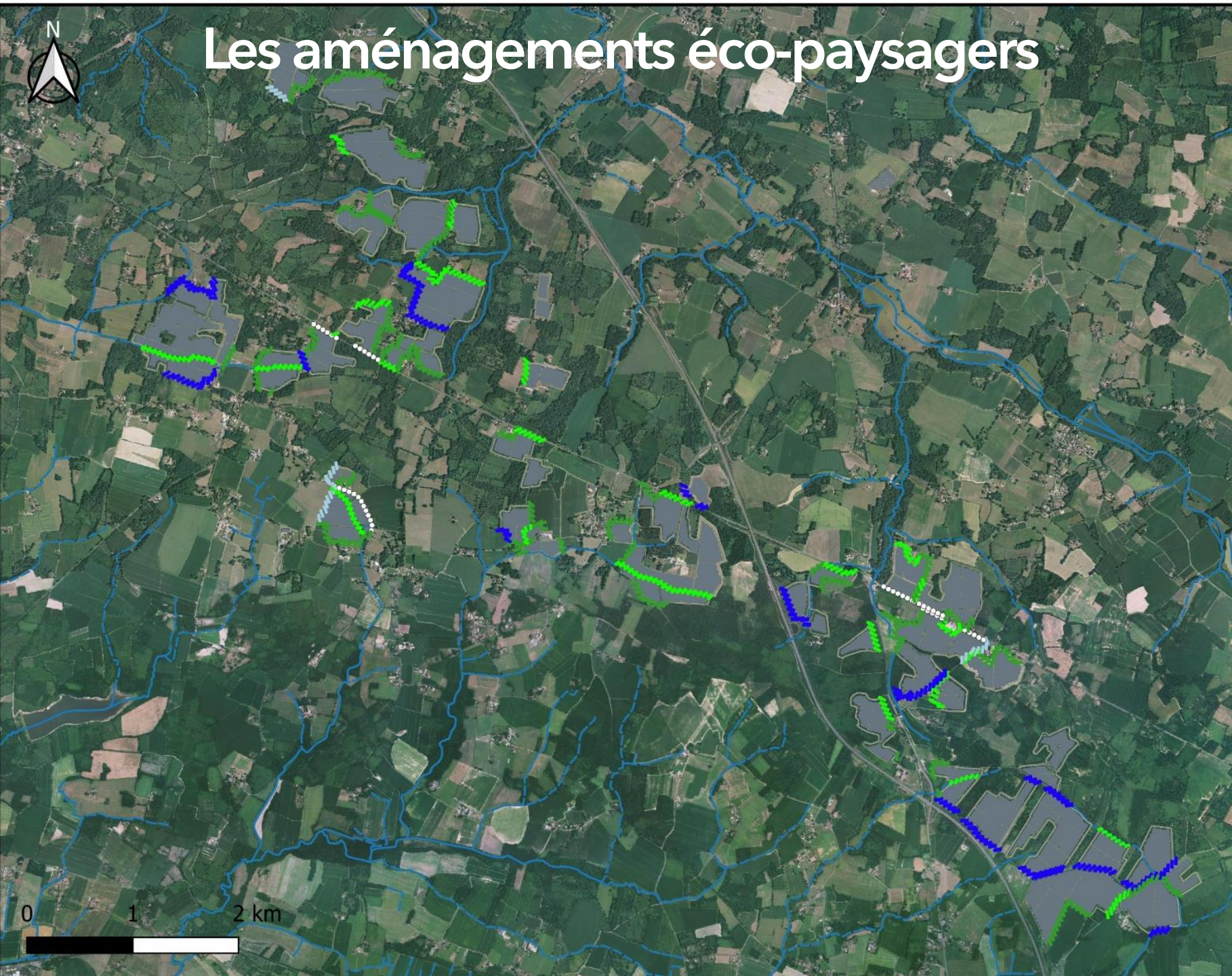
Haie bocagère moyenne (0-3m) accompagnée d'une prairie

LA HAIE BOCAGERE SIMPLE AVEC PERCEES VISUELLES





Les aménagements éco-paysagers



Légende

Ilots agrivoltaiques

- Locaux techniques
- Structures et panneaux
- Pistes externes
- Pistes internes
- Bandes à la terre

Aménagements éco-paysagers

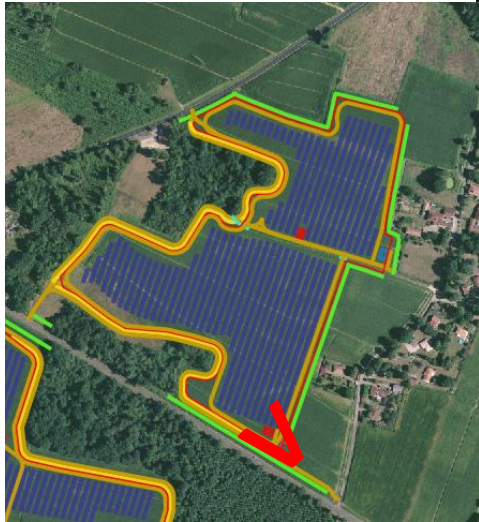
- Alignement arboré
ht. max 8 m et prairie
- ▬▬▬ Haie bocagère double opaque
ht. min. 6 à 8 m
- ▬▬▬ Haie bocagère simple continue
ht. max. 3 m et prairie
- ▬▬▬ Haie bocagère simple avec percées visuelles
ht. max 3 m et prairie
- ▬▬▬ Bande de prairie
larg. min. 6 m
- ▬▬▬ Bande enherbée
larg. min. 5 m

Réseau hydrographique

- - - Intermittent
- Permanent

- **42 km linéaires et plus de 40 ha aménagés**
 - **30 km de haies**
 - **20 ha de prairies**

Exemples de photomontage avant/après



Ilot 8



Etat initial



Avant mesures



Avec mesures

Exemples de photomontage avant/après



Ilot 18



Exemples de photomontage avant/après



Ilot 49



Etat initial



Avant mesures



Avec mesures

À Haut-Mauco, en partenariat avec la Région, le Département, la Chambre d'agriculture et les membres du GIP Agrolandes, **un prototype pour tester les cultures.**



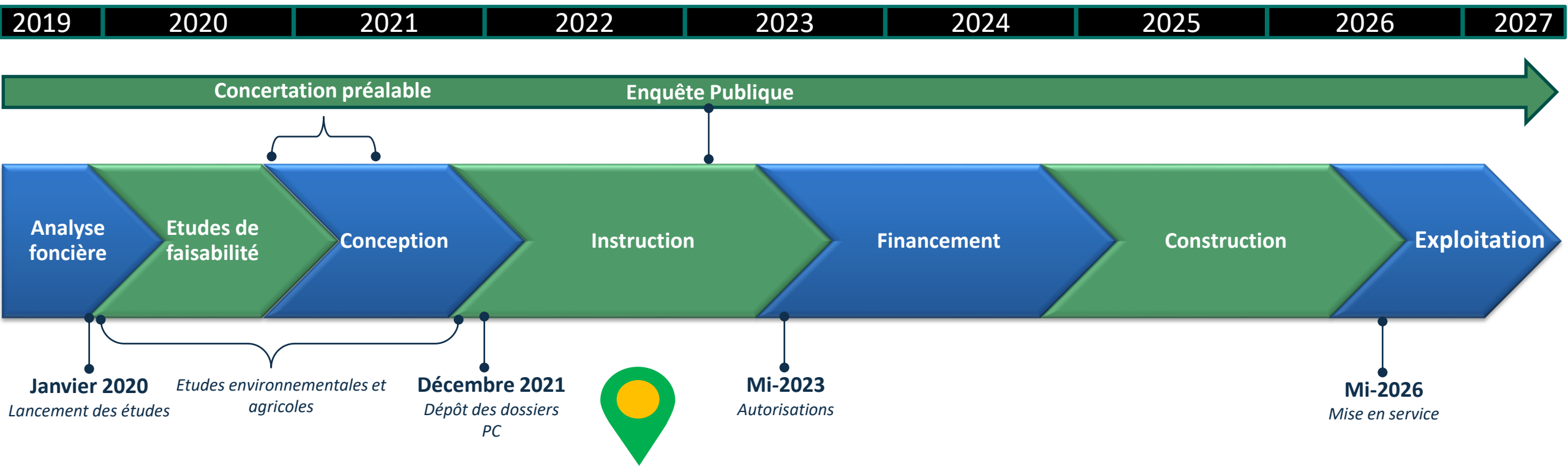
1. Etudier les interactions et les synergies entre les cultures agricoles et les structures photovoltaïques
2. Expérimenter le développement de la biodiversité dans un système agrivoltaïque
3. Concevoir et tester des nouvelles technologies susceptibles d'être associées (capteurs, irrigation, protection, mécanisation, digitalisation...)



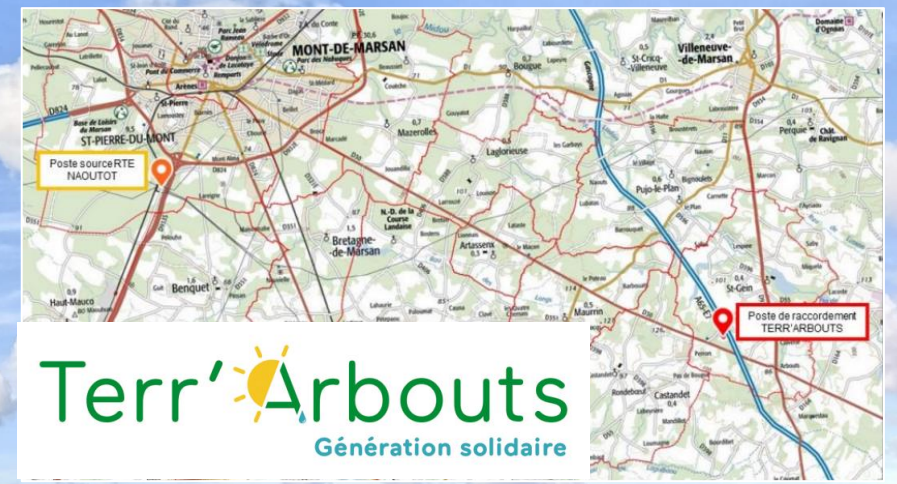
Sur le périmètre des communautés de communes de Bretagne de Marsan
et du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais

Une nouvelle phase d'information et de participation pour expliquer
le projet de raccordement au réseau public d'électricité

La production de l'ensemble des îlots permettra d'alimenter l'équivalent conso de 145 000 foyers.



Nouvelle phase de participation Terr'Arbouts : 24 oct.-24 nov.



Pour participer à cette nouvelle phase de participation :
vos contributions directement sur le site internet du projet

www.colidee.com/terrarbouts/continuum



Par voie postale :
Green Lighthouse Développement
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand - 33650 Martillac

Par voie dématérialisée :
terrarbouts@green-lighthouse.com





Questions/Réponses





Le réseau
de transport
d'électricité

Le raccordement du futur poste électrique Terr'Arbouts au poste RTE de Saint Pierre du Mont

Réunion publique – Novembre 2022

Les interlocuteurs

Cécile BLANC

Responsable du projet de raccordement - RTE

Nathalie FRANCOIS

Chargée de concertation - RTE

Julie MEYER

Chargée d'études environnementales - IRIS CONSEIL

1

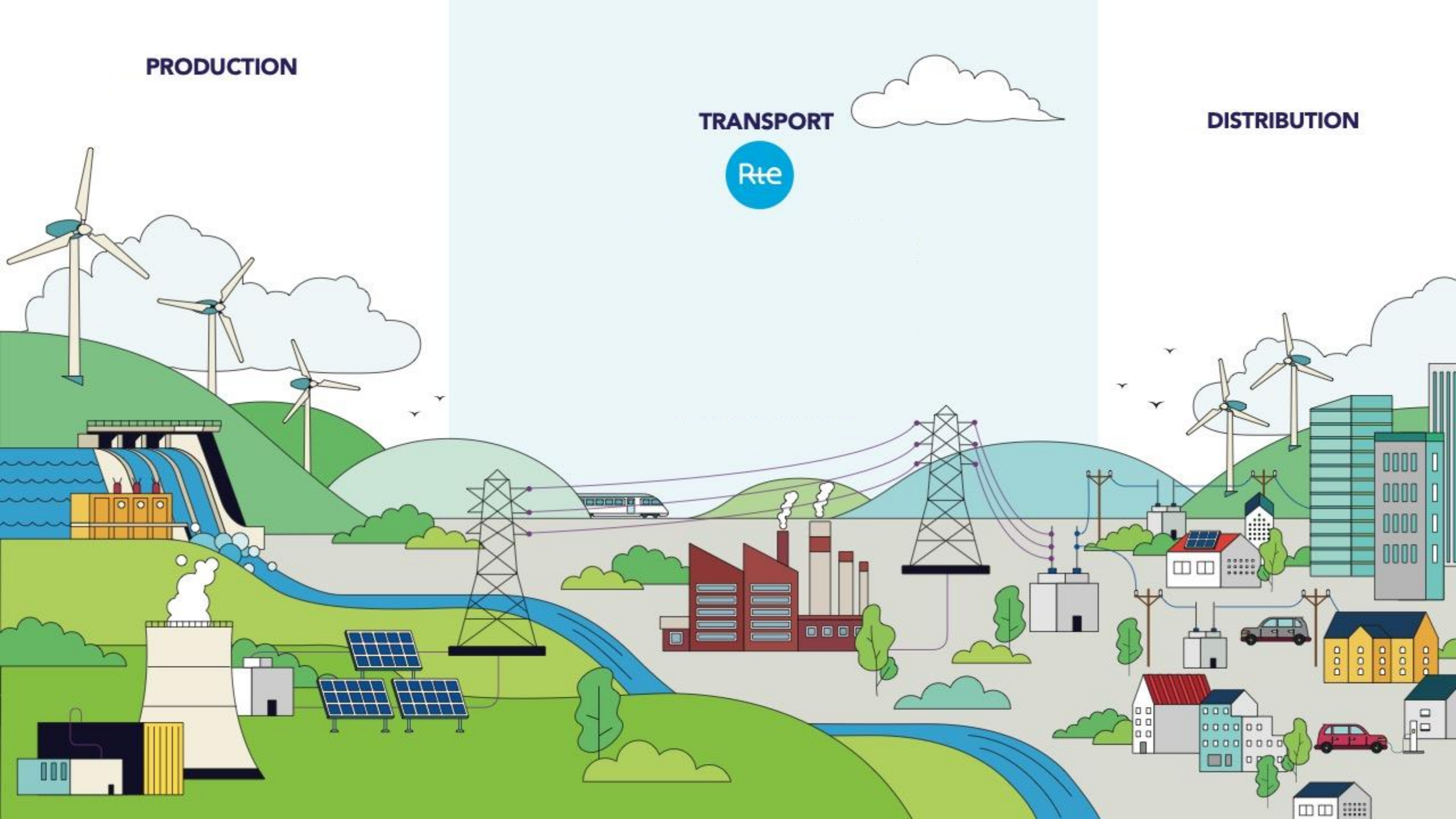
RTE, maitre d'ouvrage du raccordement

.....

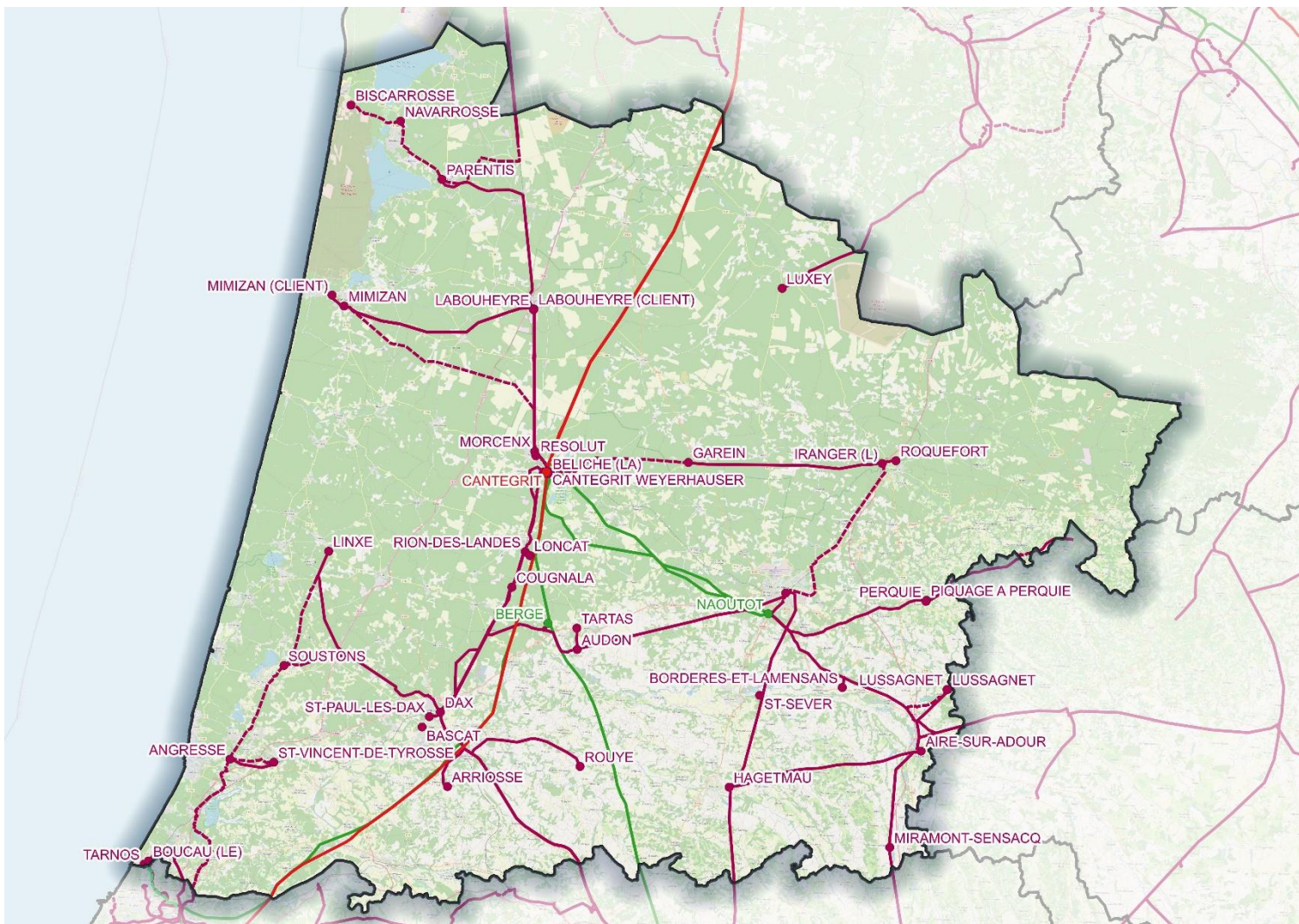
PRODUCTION

TRANSPORT

DISTRIBUTION



Le réseau RTE dans les Landes



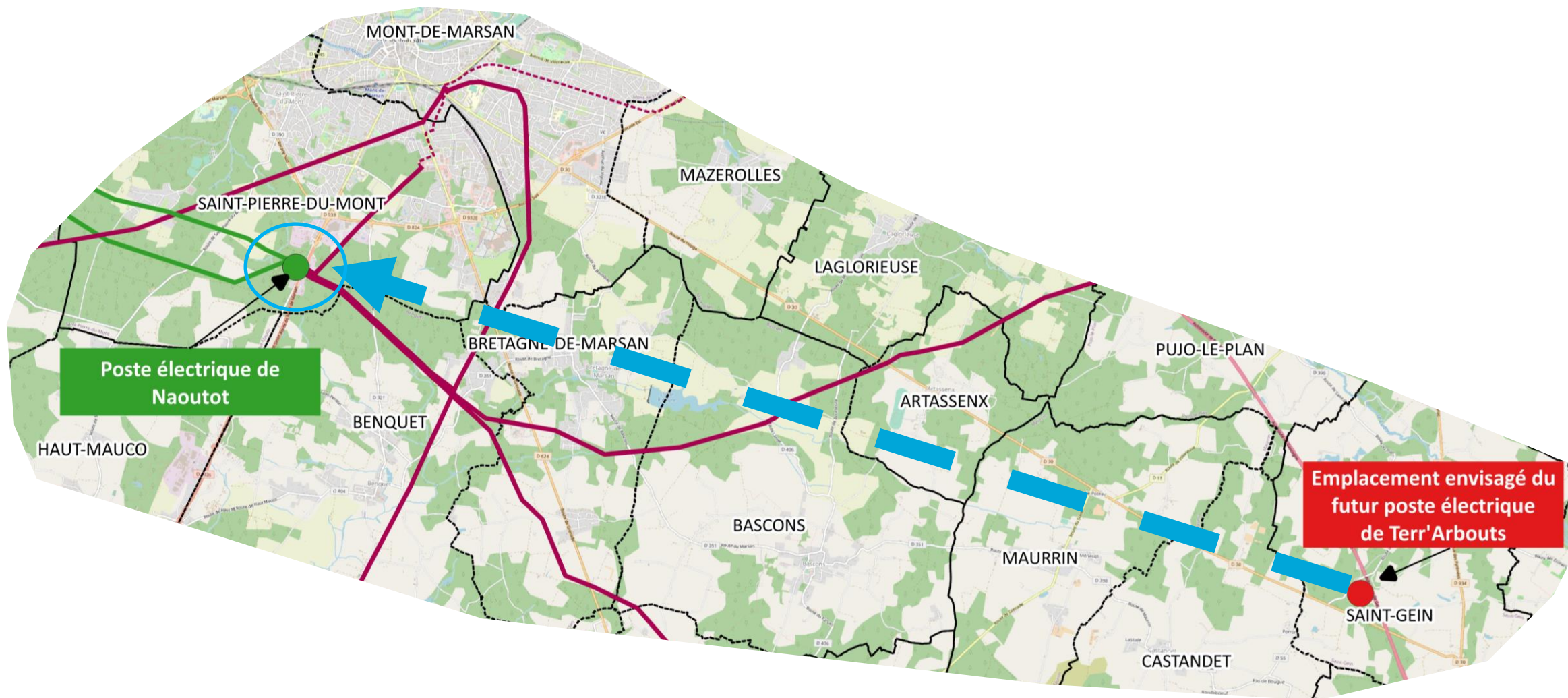
1200 km de lignes électriques

55 postes électriques

2 Le projet de raccordement

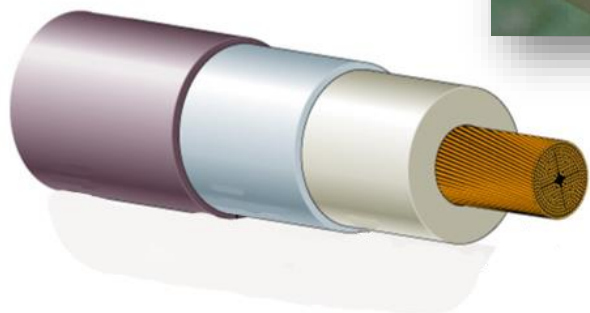
.....

Le principe de raccordement

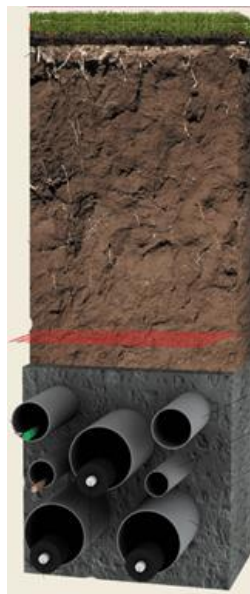


L'ouvrage souterrain : le matériel

Le câble souterrain



Fourreaux PVC



Fourreaux PEHD

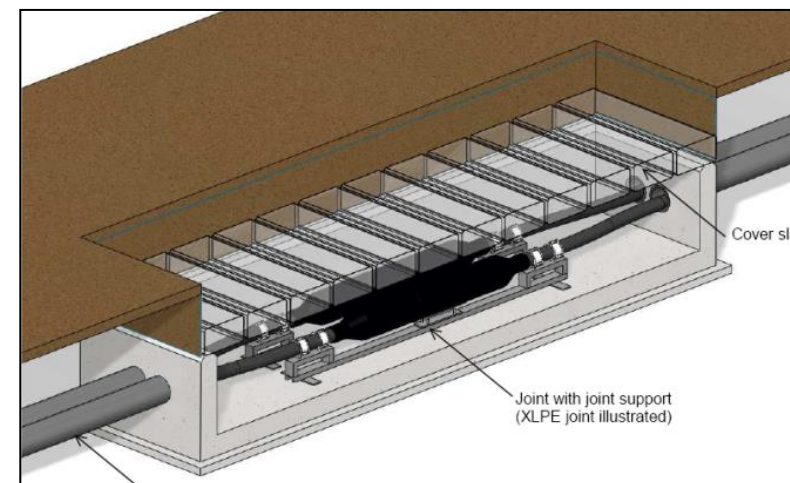


Les chambres de jonction

- 12 m de longueur et 2 m de largeur
- Pose à 2 m de profondeur
- Tous les 1 km environ

L'ouvrage « standard »

- Installation de 3 câbles électriques
- Pose à 1,40 m de profondeur
- Tranchée de 60 à 70 cm de large



L'ouvrage souterrain : les travaux



En fourreaux PVC
(réseaux denses)



En fourreaux PEHD
(réseaux peu denses)



Cadence moyenne :
100 mètres / semaine



Cadence moyenne :
200 mètres / semaine

L'ouvrage souterrain : la remise en état après travaux

Milieu agricole



Milieu forestier



Voierie



Repérage de la
liaison souterraine



Les aménagements au poste existant de Naoutot



- Adaptations dans le poste pour pouvoir accueillir la liaison souterraine 225 000 volts
- Prévision d'extension du poste :
 - ✓ sur une parcelle de propriété RTE
 - ✓ entre le poste et l'ancienne voie ferrée
 - ✓ compatible avec le PLU en vigueur sur la commune

3

Les études de recherche de l'implantation de l'ouvrage

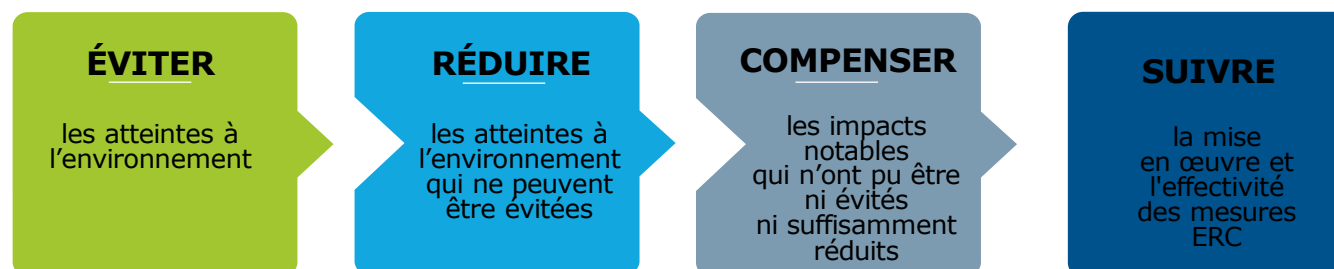
.....

La recherche du meilleur projet pour la collectivité

De la conception à la réalisation, on cherche à faire le projet :
le mieux intégré sur le territoire et optimisé pour la collectivité



en mettant en œuvre la démarche **ERC-S** tout au long du projet en associant les acteurs du territoire et le public



La recherche du meilleur projet pour la collectivité

DETERMINATION DE L'AIRE D'ETUDE

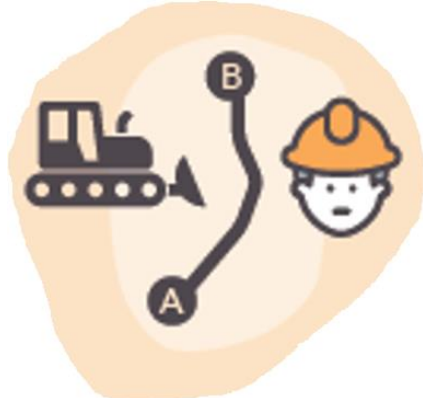
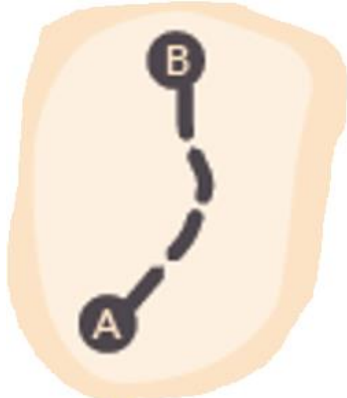
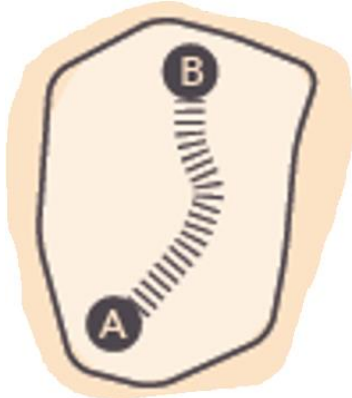
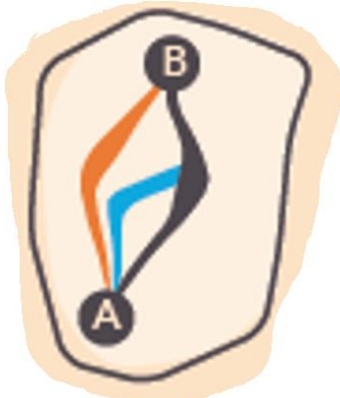
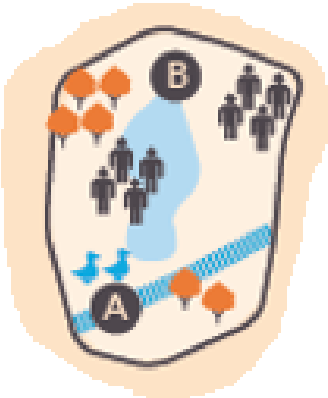
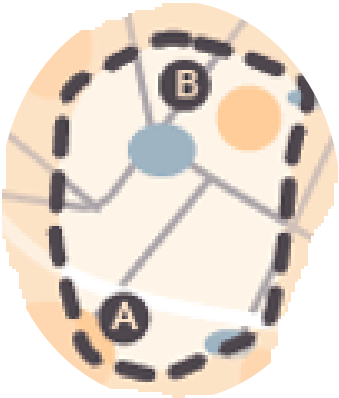
SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIETAUX

DEFINITION DES FUSEAUX IMPLANTATIONS

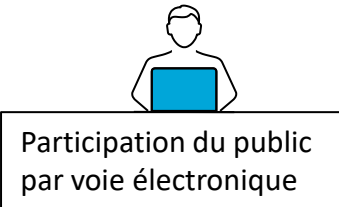
DEFINITION DU TRACE EMPLACEMENT DE PRINCIPE

TRACE DE DETAIL

CHANTIER



Concertation règlementaire



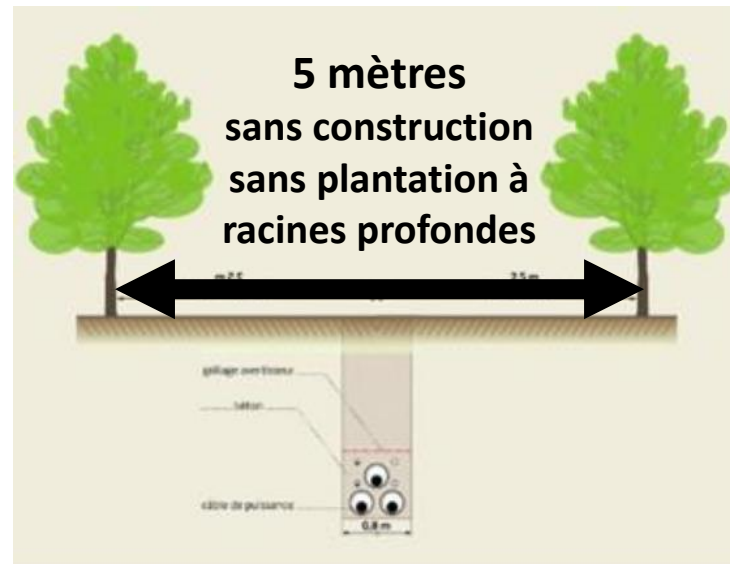
DUP



Autorisations

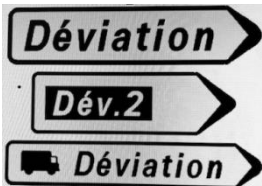
Le conventionnement ...

1 engagement attendu des propriétaires



Conventionnement à l'amiable
avec indemnisation des propriétaires

Engagements pris par RTE



Circulation

Circulation automobile adaptée pendant le chantier



Gestion de l'accès

Habitations / Commerces



Indemnités d'éventuels dommages
(Cultures et sols : Protocole avec la chambre d'agriculture
et barème de calcul des indemnités pour les exploitants)



Optimisation de
l'utilisation de
déblais/remblais

Matériaux



Milieux naturels

Mise en place de moyens spéciaux
pour la préservation des milieux



Retombées financières

Entreprises locales



Terrassement

Modes opératoires particuliers pour le
franchissement d'obstacles (ouvrage
SNCF, cours d'eau, réseaux existants, ...)



Agriculture

Gestion des terres (travaux)
Après travaux la bande de servitude
est à nouveau exploitable

La recherche du meilleur projet pour la collectivité



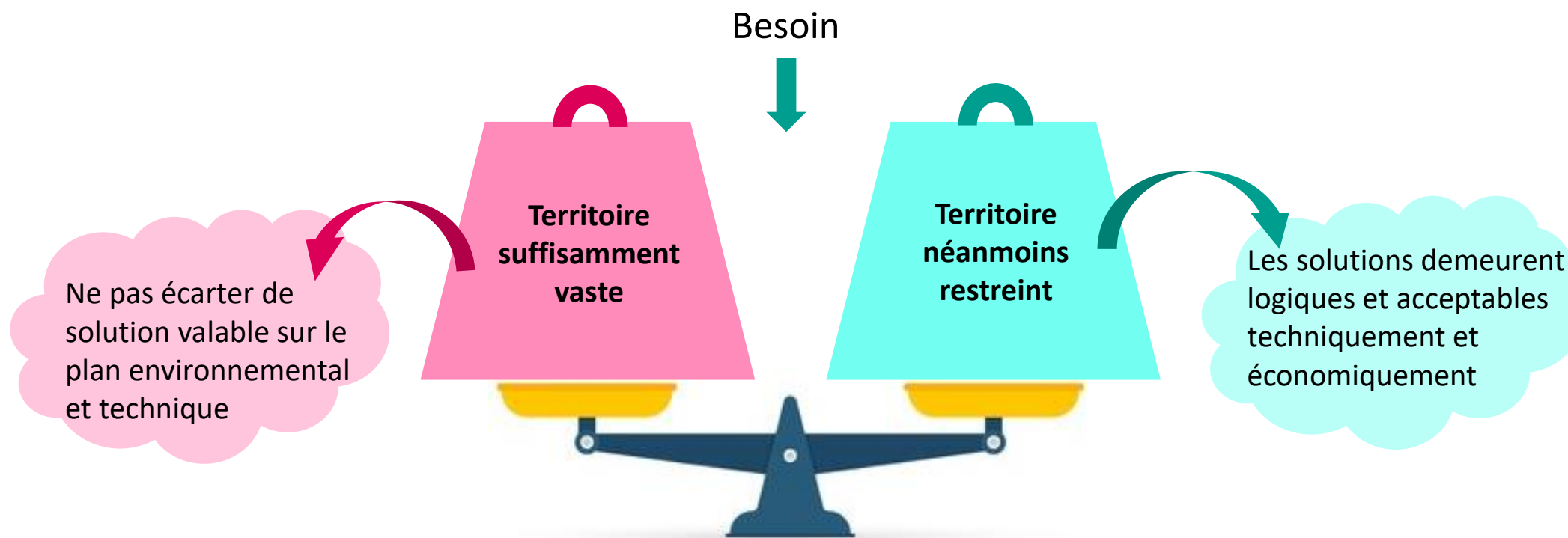
4

L'aire d'étude

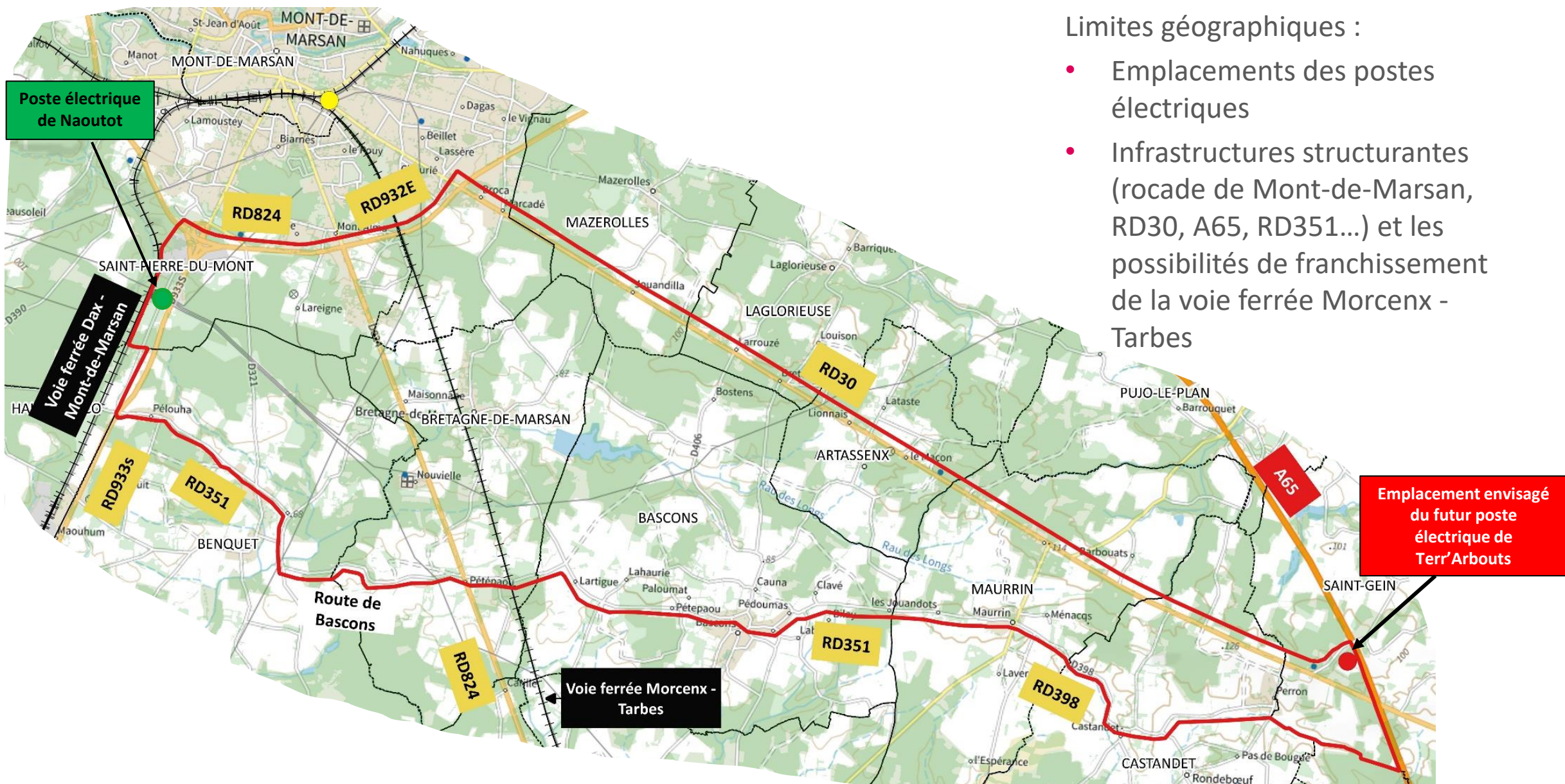
.....

Le principe de détermination de l'aire d'étude

- L'aire d'étude :
 - est le territoire sur lequel seront recherchées les possibilités d'implantation de la liaison souterraine
 - dépend des caractéristiques des ouvrages, des enjeux environnementaux, de la configuration du territoire
- L'aire d'étude est un compromis :



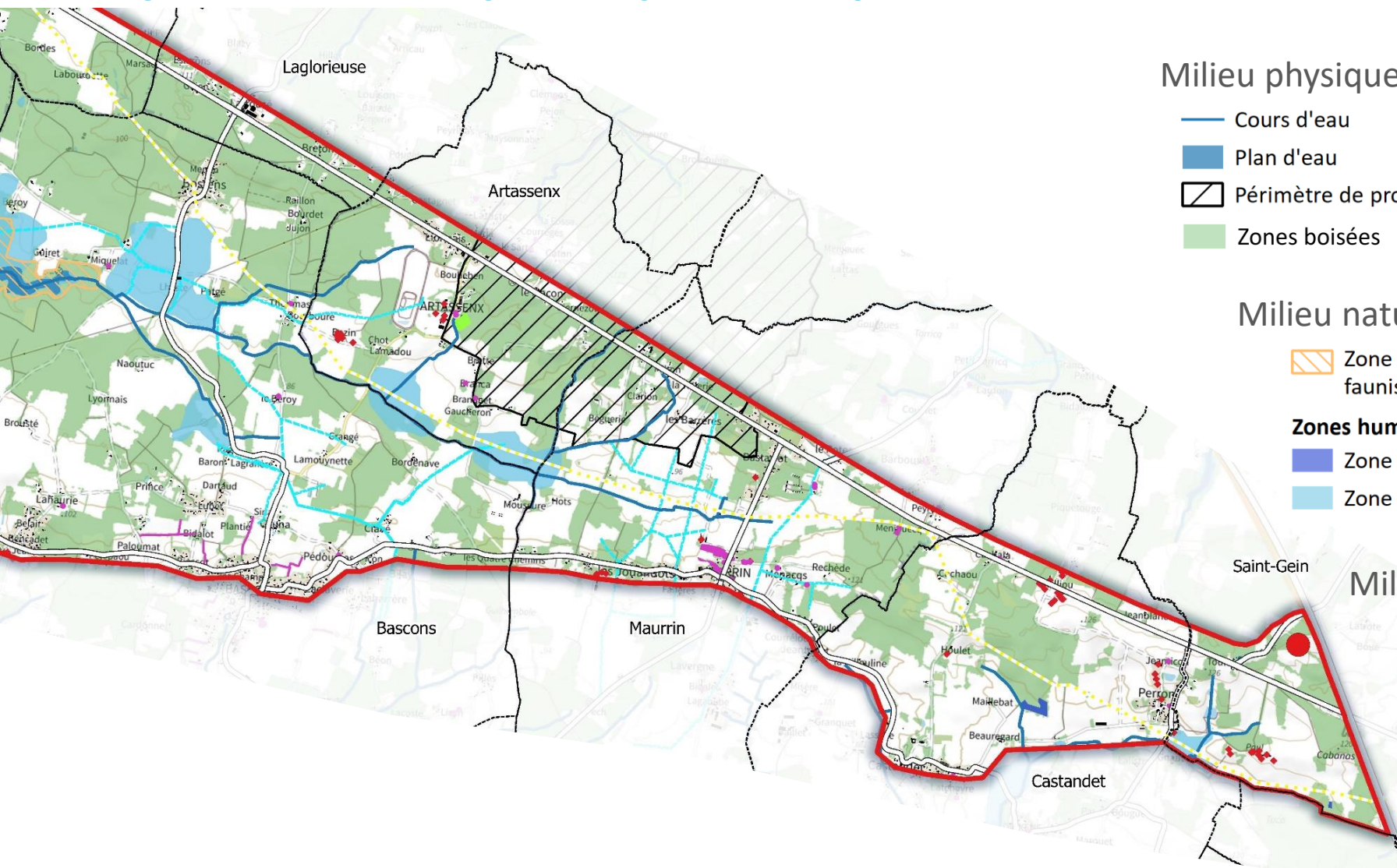
L'aire d'étude proposée



Limites géographiques :

- Emplacements des postes électriques
- Infrastructures structurantes (rocade de Mont-de-Marsan, RD30, A65, RD351...) et les possibilités de franchissement de la voie ferrée Morcenx - Tarbes

Synthèse des principaux enjeux



Milieu physique :

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- ▨ Périmètre de protection d'un captage AEP
- Zones boisées

Milieu naturel :

- ▨ Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

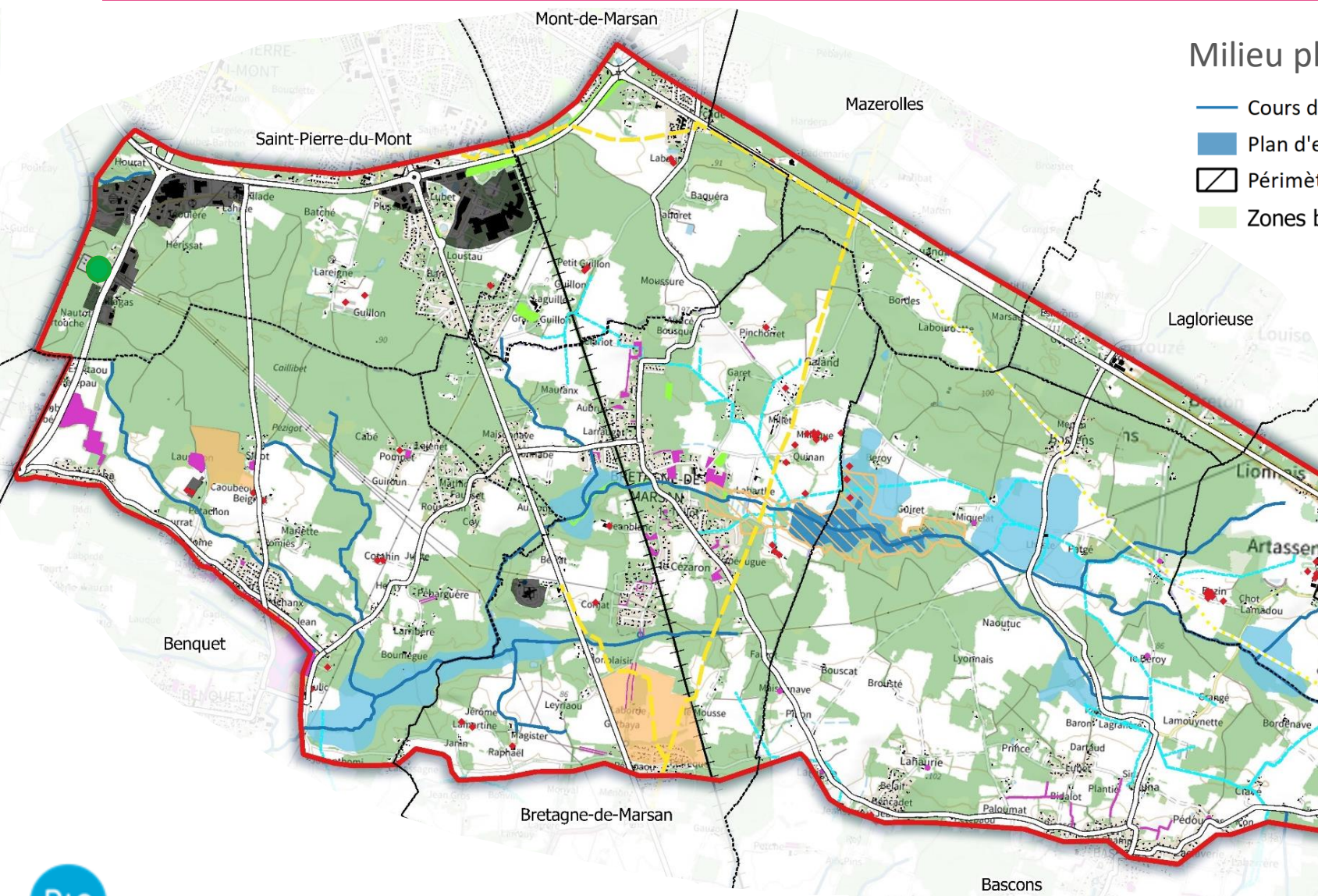
Zones humides

- Zone humide avérée
- Zone humide potentielle

Milieu humain :

- Bâti et équipements
- Principales voies routières
- Voie ferrée
- Conduites de gaz
- ... Conduite de gaz en arrêt définitif
- Conduites d'irrigation
- ◆ Bâtiments d'élevage
- Espaces boisés classés (EBC)
- Patrimoines bâtis, paysagers ou éléments de paysage à protéger (au titre du PLUi)
- Zones de prescriptions archéologiques

Synthèse des principaux enjeux



Milieu physique :

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- ▭ Périmètre de protection d'un captage AEP
- Zones boisées

Milieu naturel :

- ▨ Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

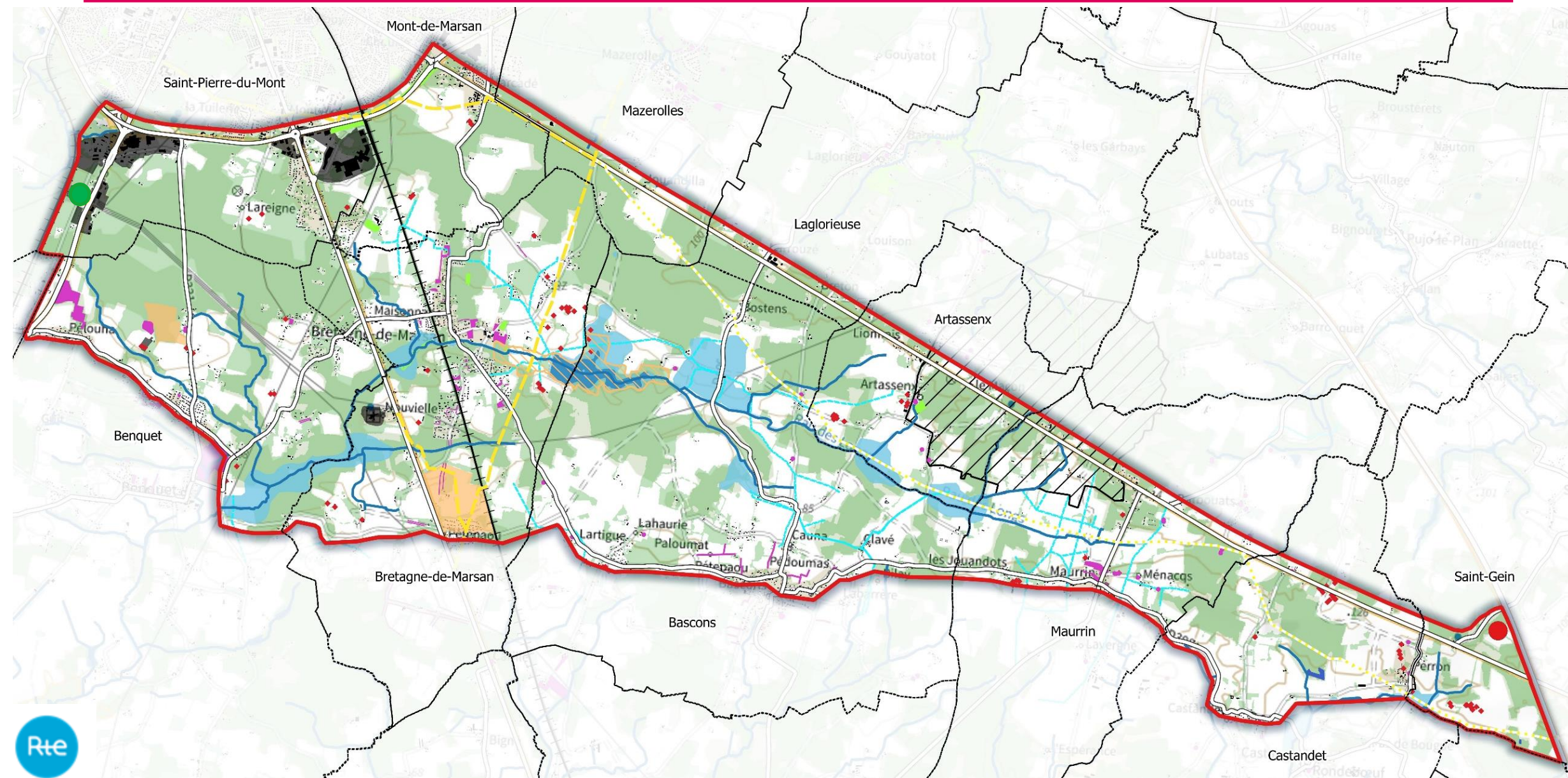
Zones humides

- Zone humide avérée
- Zone humide potentielle

Milieu humain :

- Bâts et équipements
- Principales voies routières
- Voie ferrée
- Conduites de gaz
- ... Conduite de gaz en arrêt définitif
- Conduites d'irrigation
- ♦ Bâtiments d'élevage
- Espaces boisés classés (EBC)
- Patrimoines bâtis, paysagers ou éléments de paysage à protéger (au titre du PLUi)
- Zones de prescriptions archéologiques

Synthèse des principaux enjeux



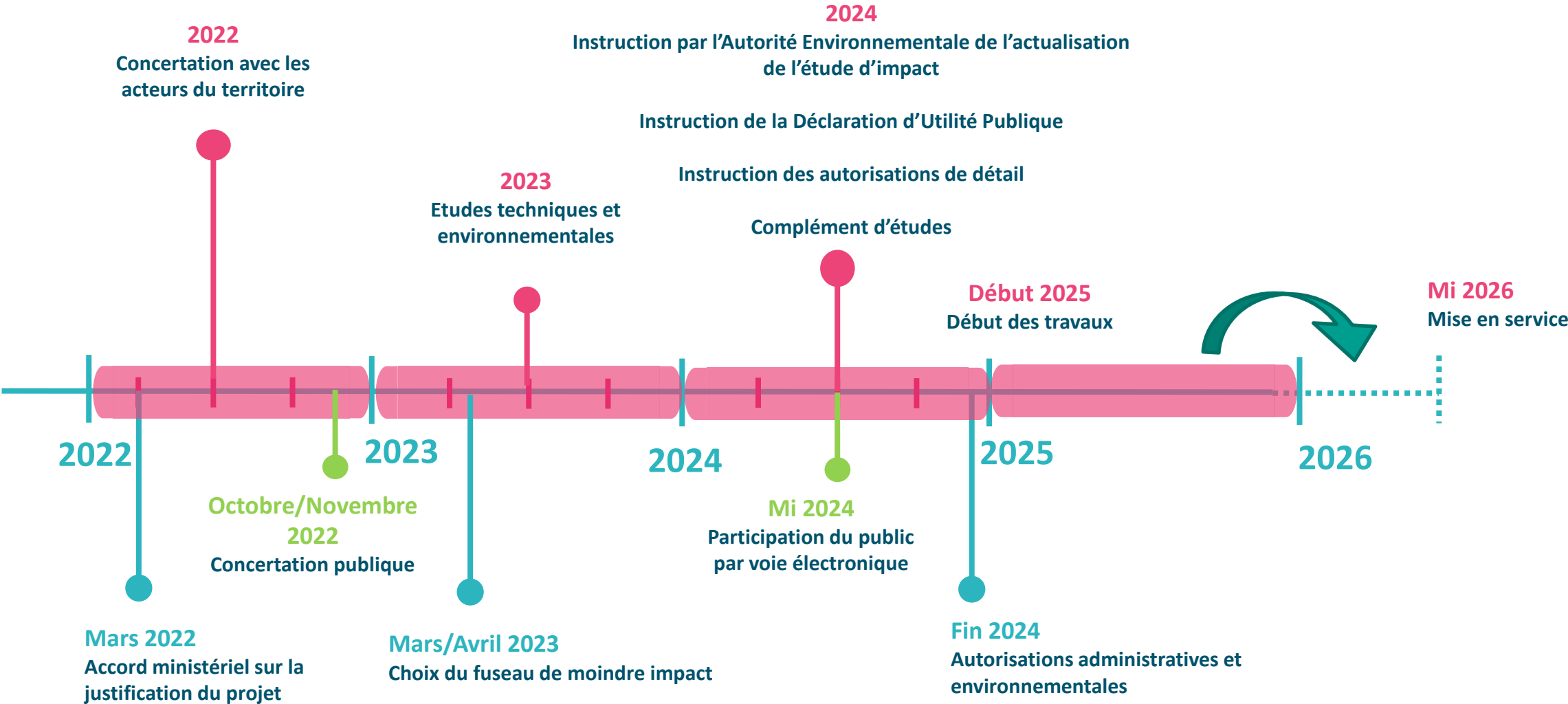
5 Les prochaines étapes

.....

Contribuez !

- Quand ? Jusqu'au 24 novembre 2022
- Comment ? En se connectant sur le site internet :
www.colidee.com/terrarbouts/continuum

Le planning du projet





Le réseau
de transport
d'électricité

**Présentation disponible sur le site
www.colidee.com/terrarbouts/continuum**

Merci de votre participation !

Pour participer à cette nouvelle phase de participation :
vos contributions directement sur le site internet du projet

www.colidee.com/terrabouts/continuum

